



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA FAMILLE**

SERVICE DES FORMATIONS

POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION

# GUIDE DE LA MATURITE GYMNASIALE

Rentrée 2016

## Sommaire

---

1. Introduction.....	3
2. Interlocuteurs .....	3
3. Liens utiles.....	3
4. Offre de formation suite à la 11 <sup>e</sup> année, section de maturités .....	4
5. Structure générale de la maturité gymnasiale.....	5
6. Choix pour la 11 <sup>e</sup> année, section de maturités.....	6
7. Choix pour l'entrée en maturité gymnasiale .....	7

## 1. Introduction

---

Ce guide est destiné à l'élève et à ses parents. Il précise les éléments relatifs à la section dite de maturités de l'école secondaire et, plus particulièrement, concernant la maturité gymnasiale du secondaire 2.

En section de maturités, il est attendu que l'élève procède à des choix, ceux-ci portant sur certaines branches seulement, avec un accent particulier pour les disciplines qui l'intéressent et qui correspondent le mieux à ses aspirations et à ses projets personnels. Si l'élève devait s'apercevoir que ses choix ne correspondent pas à ce qu'il espère, il a la possibilité de les modifier. Dans ce cas, certains rattrapages ou mises à jour seront à entreprendre et devront être assumés personnellement.

## 2. Interlocuteurs

---

Scolarité obligatoire	<b>Service de l'enseignement obligatoire (SEO)</b> Rue de l'Ecluse 67 2001 Neuchâtel Courriel: <a href="mailto:Service.Enseignementobligatoire@ne.ch">Service.Enseignementobligatoire@ne.ch</a> Tél: 032 889 69 20; Fax: 032 889 62 77
Scolarité postobligatoire (maturités gymnasiales, professionnelles et spécialisées, ES)	<b>Office des formations professionnelles et académiques (OFPA)</b> Espacité 1 2300 La Chaux-de-Fonds Courriel: <a href="mailto:sfpo@ne.ch">sfpo@ne.ch</a> Tél. 032 889 69 40; Fax: 032 889 60 52
Orientation professionnelle	<b>Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)</b> Rue du Parc 53 2300 La Chaux-de-Fonds Courriel: <a href="mailto:OCOSP.direction@ne.ch">OCOSP.direction@ne.ch</a> Tél: 032 889 69 59; Fax: 032 889 60 45

## 3. Liens utiles

---

<a href="http://www.ne.ch/DEF">www.ne.ch/DEF</a>	Canton de Neuchâtel - Département de l'éducation de et la famille (DEF)
<a href="http://www.ne.ch/sfpo">www.ne.ch/sfpo</a>	Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)
<a href="http://www.ne.ch/seo">www.ne.ch/seo</a>	Service de l'enseignement obligatoire (SEO)
<a href="http://www.ne.ch/ocosp">www.ne.ch/ocosp</a>	Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
<a href="http://www.orientation.ch">www.orientation.ch</a>	Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle
<a href="http://www.rpn.ch">www.rpn.ch</a>	Réseau pédagogique neuchâtelois
<a href="http://edus2.rpn.ch">edus2.rpn.ch</a>	Serveur pédagogique du Secondaire 2
<a href="http://www.lyceejeanpiaget.ch">www.lyceejeanpiaget.ch</a>	Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel
<a href="http://www.lddr.ch">www.lddr.ch</a>	Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel
<a href="http://www.lclbc.ch">www.lclbc.ch</a>	Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds

#### **4. Offre de formation au terme de la 11<sup>e</sup> année, section de maturités**

Au terme de la 11<sup>e</sup> année, plusieurs types de maturités sont envisageables:

##### **La maturité gymnasiale :**

- la majeure partie du plan d'études est commun à tous les élèves;
- elle conduit à un seul titre, le certificat de maturité gymnasiale;
- elle donne accès à toutes les études dans les Universités et les Écoles polytechniques fédérales (EPF), ainsi que dans les Hautes écoles pédagogiques (HEP), voire aux Hautes écoles spécialisées (HES) moyennant un complément (expérience pratique ou cours préparatoire).

##### **La maturité professionnelle :**

- elle comprend **5 orientations** qui sont en lien avec le CFC effectué:
  - ◇ arts visuels et arts appliqués
  - ◇ économie et services
  - ◇ nature, paysage et alimentation
  - ◇ santé et social
  - ◇ technique, architecture et sciences de la vie
- les orientations ont toutes un contenu commun en culture générale et en développement personnel; chacune d'entre elle a un contenu spécifique de connaissances professionnelles, acquises par apprentissage en entreprise ou dans un lycée d'enseignement professionnel;
- elle permet l'entrée dans une Haute école spécialisée (HES);
- elle permet l'accès aux universités, EPF et HEP par différentes passerelles.

##### **La maturité spécialisée :**

- 3 orientations sont proposées dans le canton de Neuchâtel:
  - ◇ pédagogie
  - ◇ santé
  - ◇ travail social
- selon l'orientation, le contenu de la formation s'effectue soit sous forme de stages soit par une alternance cours théoriques / cours pratiques / stages;
- elle fait suite au certificat de culture générale et permet l'entrée dans une Haute école spécialisée (HES) du même domaine ou à la Haute école pédagogique (HEP) pour l'orientation pédagogie.

**Le présent guide décrit de manière détaillée le contenu de la maturité gymnasiale et des choix à effectuer. Les autres filières de formation sont décrites dans la brochure "Après l'école obligatoire".**

**La structure générale de la maturité gymnasiale conditionne le plan d'études de la 11<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire, section de maturités, car cette année est reconnue, au niveau suisse, comme étant la première année de la maturité gymnasiale.**

## 5. Structure générale de la maturité gymnasiale

Les disciplines fondamentales (DF), l'option spécifique (OS), l'option complémentaire (OC) et le travail de maturité (TM) constituent l'ensemble des disciplines de la maturité gymnasiale.

**Les 11 disciplines fondamentales composent la partie commune de l'enseignement:**

LANGUES	SCIENCES	SCIENCES HUMAINES	ARTS
français langue nationale 2 (allemand ou italien) langue 3 (anglais, grec ou italien)	mathématiques (niveau 1 ou 2) biologie chimie physique	géographie histoire philosophie	arts visuels ou musique

**La coloration principale de la maturité est donnée par l'option spécifique. L'élève choisit 1 des 9 disciplines suivantes :**

LANGUES	SCIENCES	SCIENCES HUMAINES	ARTS
◇ espagnol ◇ italien ◇ latin	◇ biologie et chimie ◇ physique et applications des mathématiques	◇ économie et droit ◇ philosophie	◇ arts visuels ◇ musique

**Une coloration additionnelle de la maturité est donnée par l'option complémentaire. L'élève choisit 1 des 11 disciplines suivantes :**

SCIENCES	SCIENCES HUMAINES	AUTRE
◇ applications des mathématiques ◇ biologie ◇ chimie ◇ physique ◇ informatique	◇ économie et droit ◇ géographie ◇ histoire ◇ philosophie ◇ psychologie-pédagogie	◇ sport

La coloration finale est donnée par le choix d'un travail de maturité.

Un cours d'introduction à l'économie et au droit fait partie du programme, quelle que soit l'option choisie.

### Résumé des choix:

Le choix du niveau de mathématiques et de l'option spécifique se fait pour la 11<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire, section de maturités. Ces choix sont confirmés ou modifiés pour la 12<sup>e</sup> année (un changement d'option en 12<sup>e</sup> peut induire un rattrapage personnel; celui-ci est à la charge de l'élève).

En 11<sup>e</sup> année, l'allemand et l'anglais sont obligatoires pour tous les élèves. Le choix de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> langue se fait pour la 12<sup>e</sup> année.

Le choix de l'option complémentaire se fait en 12<sup>e</sup> année pour la 13<sup>e</sup>.

**Toutes les combinaisons ne sont pas admises. Les restrictions sont décrites au Chapitre 7.**

## 6. Choix pour la 11<sup>e</sup> année, section de maturités

Plusieurs choix doivent être effectués pour la 11<sup>e</sup> année, section de maturités:

### ▪ Choix d'une option spécifique

Une discipline à choisir parmi les 5 suivantes :

- ◇ espagnol
- ◇ italien
- ◇ langues anciennes (latin et grec)
- ◇ sciences expérimentales
- ◇ sciences humaines

### ▪ Choix d'un niveau de mathématiques

- ◇ niveau 1
- ◇ niveau 2

Le niveau 2 (avancé) est **obligatoire** pour le choix de l'option spécifique sciences expérimentales.

### ▪ Remarques

- ◇ le niveau 2 de mathématiques est **recommandé** si l'élève pense poursuivre une formation scientifique, technique ou économique;
- ◇ l'élève qui envisage, dès la 12<sup>e</sup> année, de remplacer l'allemand par l'italien en discipline fondamentale (2<sup>e</sup> langue nationale) peut s'y préparer en choisissant l'italien en option spécifique en 11<sup>e</sup> année;
- ◇ le choix de l'option spécifique langues anciennes permettra de choisir, en 12<sup>e</sup> année, la discipline fondamentale grec en tant que 3<sup>e</sup> langue ou l'option spécifique latin;
- ◇ les disciplines des sciences expérimentales (biologie et chimie ou physique et applications des mathématiques) et des sciences humaines (économie et droit ou philosophie) sont différenciées à partir de la 12<sup>e</sup> année;
- ◇ les options spécifiques arts visuels et musique apparaissent en 12<sup>e</sup> année.

### Résumé des disciplines enseignées en 11<sup>e</sup> année:

DISCIPLINES FONDAMENTALES	<b>français</b> <b>allemand</b> <b>anglais</b>	sciences de la nature monde contemporain et citoyenneté éducation visuelle et artistique éducation musicale
	<b>mathématiques</b> (niveau 1 ou niveau 2)	
OPTION SPÉCIFIQUE	<b>espagnol ou italien ou langues anciennes</b> <b>ou sciences expérimentales ou sciences humaines</b>	
AUTRES BRANCHES	économie familiale éducation physique et sportive	

NB : Les disciplines indiquées en caractères gras font partie du groupe I.

## 7. Choix pour l'entrée en maturité gymnasiale

L'accès à l'un des lycées du canton permet de préparer une maturité gymnasiale. La condition d'admission est la promotion au terme de la 11<sup>e</sup> année, section de maturités.

Chaque élève pourra colorer sa maturité par le choix des disciplines fondamentales et de l'option spécifique et par celui de l'option complémentaire. La teinte finale sera obtenue par le choix du thème du travail de maturité.

### Disciplines fondamentales, choix à opérer :

- **Langue 2:** poursuivre l'étude de l'allemand ou le remplacer par l'italien  
Le choix de l'italien ne suppose pas de prérequis, mais un rattrapage personnel à la charge de l'élève peut être nécessaire.
- **Langue 3:** confirmer ou modifier sa 3<sup>e</sup> langue parmi les possibilités offertes, soit : anglais, grec ou italien.  
Si le choix se porte sur l'italien ou le grec, un rattrapage personnel à la charge de l'élève peut être nécessaire si ces langues n'ont pas déjà été étudiées.
- **Mathématiques niveau 1 ou 2:** confirmer ou modifier son choix de 11<sup>e</sup>.  
Le niveau 2 est obligatoire pour le choix de l'OS physique et application des maths.
- **Arts:** choix entre arts visuels ou musique.

### 1 option spécifique: 9 disciplines à choix

LANGUES	SCIENCES	SCIENCES HUMAINES	ARTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ espagnol</li> <li>◇ italien</li> <li>◇ latin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ biologie et chimie</li> <li>◇ physique et applications des mathématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ économie et droit</li> <li>◇ philosophie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ arts visuels</li> <li>◇ musique</li> </ul>

### Conditions de choix OS:

- une langue étudiée en DF ne peut être choisie en OS;
- le choix du niveau 2 de mathématiques est obligatoire pour l'OS physique et application des mathématiques; il est utile pour l'OS biologie-chimie ou économie et droit mais n'est pas requis;
- le choix de la musique ou des arts visuels en OS implique le choix de la musique / des arts visuels en DF.

### 1 option complémentaire: 11 disciplines à choix

SCIENCES	SCIENCES HUMAINES	AUTRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ application des mathématiques</li> <li>◇ biologie</li> <li>◇ chimie</li> <li>◇ physique</li> <li>◇ informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ économie et droit</li> <li>◇ géographie</li> <li>◇ histoire</li> <li>◇ philosophie</li> <li>◇ psychologie/pédagogie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ sport</li> </ul>

### Conditions de choix OC:

- il n'est pas possible de choisir la même discipline en option spécifique et en option complémentaire;
- si l'une des options spécifiques "musique" ou "arts visuels" est choisie, il n'est pas possible de choisir l'option complémentaire "sport";
- dès la 13<sup>e</sup> année, toutes les disciplines choisies doivent être conduites jusqu'aux examens de maturité qui se déroulent à la fin de la 14<sup>e</sup> année.

**Travail de maturité:** le choix du thème se fait en 13<sup>e</sup> année et est réalisé entre la 13<sup>e</sup> et la 14<sup>e</sup> année.

### Maturité bilingue

A l'inscription au lycée, l'élève peut choisir une voie lui permettant de suivre une partie de l'enseignement dans une autre langue: allemand ou anglais. Cette offre, qui ne s'adresse pas aux élèves germanophones ou anglophones, permet d'obtenir la mention bilingue sur le titre de maturité. L'engagement est pris pour les trois années de lycée et dépend de l'option spécifique retenue.

La maturité bilingue français-allemand est offerte par le Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel. Le Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel propose la même offre pour l'anglais, alors que le Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds propose aussi bien la maturité bilingue français-allemand que français-anglais, sous réserve d'inscriptions suffisantes.

### Résumé des disciplines de la maturité gymnasiale pour les années 12, 13 et 14:

11 DISCIPLINES FONDAIMENTALES	◇ français ◇ allemand ou italien ◇ anglais ou grec ou italien ◇ maths niveau 1 ou niveau 2 ◇ biologie ◇ chimie ◇ physique	◇ géographie ◇ histoire ◇ philosophie ◇ arts visuels ou musique
1 OPTION SPÉCIFIQUE	9 disciplines à choix, dès la 12 <sup>e</sup> année	
1 OPTION COMPLÉMENTAIRE	11 disciplines à choix, dès la 13 <sup>e</sup> année	
1 TRAVAIL DE MATURITÉ	réalisé en 13 <sup>e</sup> et 14 <sup>e</sup> années	
Ainsi que l'introduction à l'économie et au droit et l'éducation physique et sportive		